

Communiqué de presse : remise des labels « Action Bourbre Responsable »

Villefontaine, le 26 février 2019

Daniel PARAIRE, Président de la CCI Nord Isère aux côtés de Jean-Christophe MILLIAT, Président de l'association Bourbre Entreprises Environnement (BEE) remettront les labels 2019 du développement durable « Action Bourbre Responsable » à 7 entreprises, jeudi 14 mars.

Sur l'année 2018, 7 entreprises engagées dans une démarche durable ont démontré leur capacité à s'investir. La valorisation de leurs actions et la démonstration que les entreprises nord iséroises agissent de façon responsable est, pour la CCI Nord Isère et BEE, essentiel dans le contexte actuel, notamment pour faire de la prise en compte du développement durable et de l'ancrage territorial des éléments de différenciation dans une concurrence forte.

Les entreprises récompensées pour leur démarche durable pour cette huitième édition seront : Arc en Ciel Recyclage, décomatic, GTA, Pierre MARTINET, Serge Ferrari, SNAM, Veolia.

Soutenue depuis sa création en 2003 par la CCI Nord Isère, l'association BEE accompagne les entreprises et fait entendre leur voix auprès des instances locales, notamment sur les actions liées à l'amélioration de la qualité des eaux de la Bourbre. Le soutien de la CCI Nord Isère à BEE se manifeste, notamment par la mise à disposition d'un animateur, pour informer, sensibiliser, conseiller et représenter les entreprises.

En outre, en tant que partenaire des entreprises et facilitateur du développement économique, la CCI Nord Isère s'est toujours mobilisée afin d'accompagner les dirigeants dans leur quête de performance durable. Elle s'est également toujours engagée pour permettre aux associations d'entreprises comme BEE d'exister.